

# Colloque

La citation de monuments historiques et la constitution  
de sites du patrimoine à Montréal

**Bilan et orientations**

# Outils de gestion

-Règlement de citation de monuments historiques sur le territoire de la ville de L'Île-Bizard : adopté en 2001;

Règlement pour citer comme monument historique le couvent des sœurs de Sainte-Anne situé au 16 115, boul. Gouin Ouest, conformément à l'article 70 de la Loi sur les Biens Culturels : adopté en 2009;

-Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale depuis 2001 et en révision en 2009;

-Règlement de démolition : processus en cours d'élaboration.

# Ressources humaines

-Conseiller en aménagement : 0

## Appui financier

-Subvention par le central

# Enjeux patrimoniaux

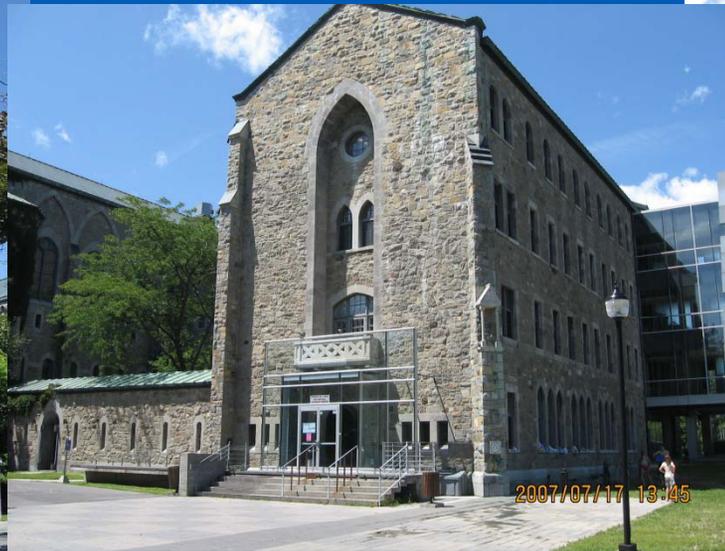
- Importance de la cause;
- Entretien peu de problématique;
- Problématiques :
  - assurances,
  - démolition.

# Exemple



1733 Bord-du-lac

# Exemple d'agrandissement



15615 Gouin Ouest

# Exemple d'agrandissement



1709 Bord-du-lac

# Exemple



174 Beaulieu

# Projet d'agrandissement



174 Beaulieu

# Exemple d'agrandissement



1645 Bord-du-lac



# Bonification du processus

- Connaissance approfondie du sujet

## Condition de réussite

- Volonté